PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Affaire suivie par :
Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36
Romaric MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23
Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 16/09/2024

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France
PJ : Bulletin du 08/09/2024 au 15/09/2024

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

• la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;

• la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;

• la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html
Données rivières en ligne : http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php
Données nappes en ligne : http://ades.eaufrance.fr/
Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : https://vigieau.gouv.fr/
Observatoire national des étiages : http://onde.eaufrance.fr/

2024

N°4

Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 08 septembre au 15 septembre 2024

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Prochain bulletin d'étiage le 24 septembre 2024

édité le 16/09/2024

Synthèse

Suite aux averses conséquentes du 05 au 07 septembre et à une semaine légèrement humide, la majorité des Qm3J est plus élevée.
La situation d'un point de vue de l'étiage s'améliore, puisque à ce jour plus aucune station n'est en vigilance. La station de Viarmes [Moulin de Bertinval] flirte avec le seuil de vigilance cette semaine et devrait passer dessous dans les prochains jours. Il en va de même pour trois autres stations : Saint-Chéron sur l'Orge, Aulnay-sur-Mauldre et Beynes sur la Mauldre.
Concernant les nappes de la région elles sont en situation normale en ce début septembre. La tendance générale est à la baisse.
Cette semaine sera plutôt sèche avant le possible retour de quelques pluies à partir de ce week-end dont les quantités restent encore à préciser. Les Qm3J devraient baisser d'ici la semaine prochaine et de nouveaux seuils pourraient être franchis.

Situation météo

de la semaine passée	de la semaine à venir
Doux et Humide	Doux et Sec

Bilan synthétique de la semaine passée

Nappes	Débits
Vidange	Baisse normale

Jaugeages prévus cette semaine pour valider les débits

- Nesles-la-Vallée -
- Gournay-sur-Marne -
- Viarmes [Moulin de Bertinval] -
- -
- -
- -

Sommaire

Carte de suivi de l'étiage p.3
Débits des rivières p.4
Bilan annuel des débits p.5
Situation des nappes p.6
Bilan annuel des nappes p.7

Carte de suivi de l'étiage

Situation du 16/09/24

Situation des rivières

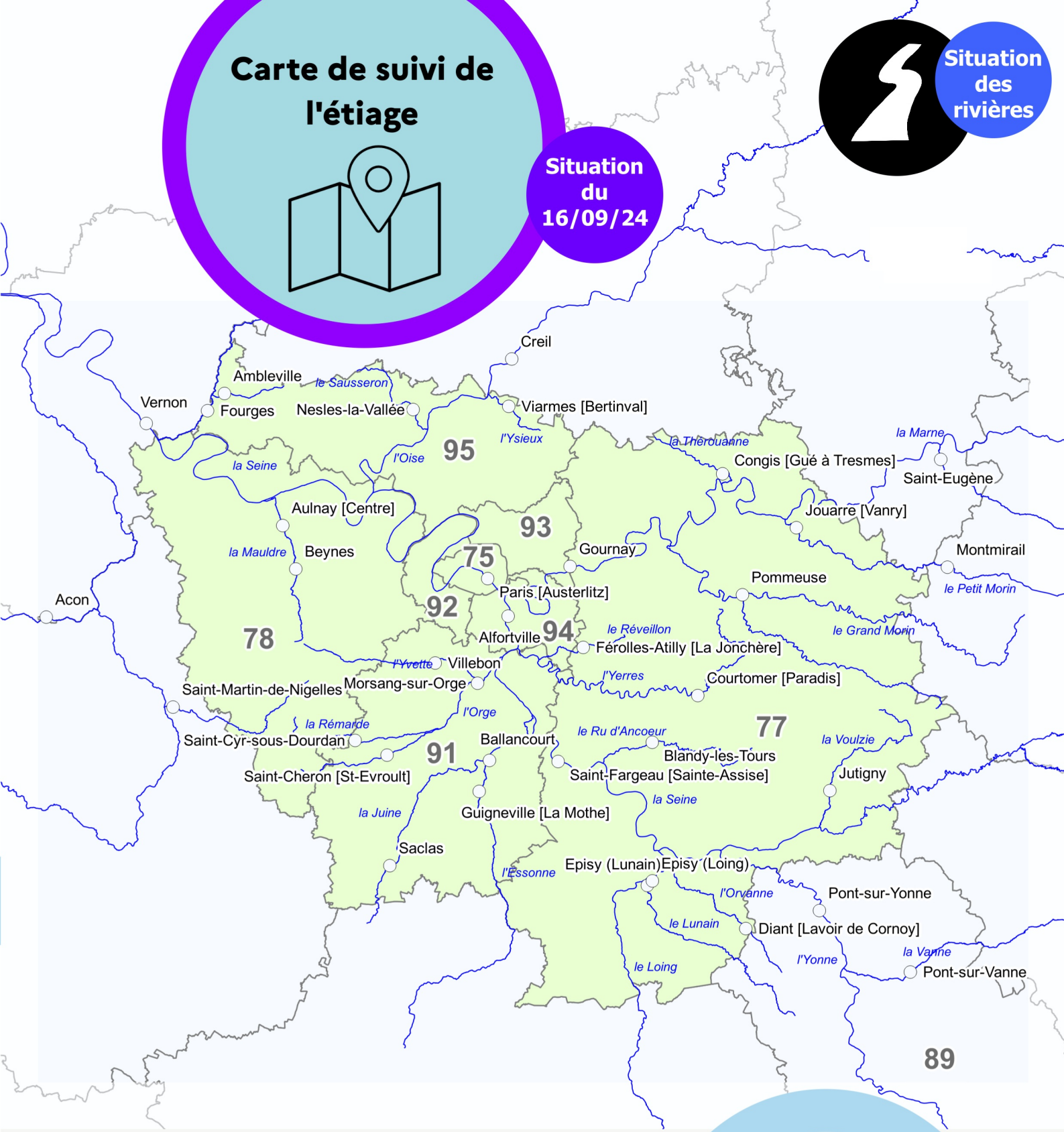

État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Tableau des Qm3J*

sur la dernière période

* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période

Situation des rivières

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)				
		V	A	AR	C	N°2	N°3	N°4 (25/08 – 01/09 – 08/09 – 15/09)	Tendance	Indice de confiance
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	74	60	**101** le 09/09/24	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	60	59	**59** le 08/09/24	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	126	127	**192** le 11/09/24	↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	145	147	**218** le 11/09/24	↘	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	218	206	**313** le 14/09/24	↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	310	297	**411** le 14/09/24	↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	47	48	**76** le 10/09/24	↘	
Petites rivières :										
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,42	0,44	**0,44** le 14/09/24	↘	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,11	2,10	**2,02** le 14/09/24	↘	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,49	0,65	**0,64** le 14/09/24	↘	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	6,2	6,7	**7,0** le 14/09/24	↘	
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	2,8	3,2	**3,3** le 14/09/24	↘	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	7,1	7,4	**8,8** le 14/09/24	↘	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,9	2,9	**3,5** le 14/09/24	↘	
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	0,76	0,87	**0,86** le 14/09/24	↘	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	11,7	11,9 c	**15,6** le 14/09/24	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,54	0,54	**0,61** le 14/09/24	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,39	0,52	**0,48** le 14/09/24	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,20	1,33	**1,31** le 14/09/24	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,17	0,19	**0,17** le 14/09/24	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,6	2,4	**2,3** le 14/09/24	↘	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,34	0,35	**0,37** le 14/09/24	↘	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	1,06 c	1,06 c	**1,08** le 08/09/24	↘	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,67	1,72	**2,06** le 14/09/24	↘	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,23	0,29	**0,32** le 14/09/24	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,067 c	0,083 c	**0,135** le 14/09/24	↘	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,097	0,162	**0,356** le 14/09/24	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,35	0,38	**0,39** le 14/09/24	↘	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,06	1,05	**1,29** le 08/09/24	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,42	0,44	**0,47** le 14/09/24	↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	4,8	4,8	**5,5** le 14/09/24	↘	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,19	2,25	**2,34** le 14/09/24	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,436 c	0,521 c	**1,162** le 14/09/24	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,078	0,093	**0,101** le 14/09/24	↘	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,49	0,86	**0,59** le 14/09/24	↘	

Tendance à venir :
- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
(*) station gérée par la DREAL Normandie
(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en grantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : http://www.hydro.eaufrance.fr.

Bilan annuel des Qm3J

Saison d'étiage 2024

Situation des rivières

	Station	Seuils (m³/s) V	A	AR	C	Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage N°1 26/08	N°2 02/09	N°3 09/09	N°4 16/09	N°5 23/09	N°6 30/09	N°7 07/10	N°8 14/10	N°9 21/10	N°10 28/10	N°11 04/11	N°12 11/11	N°13 18/11	N°14 25/11	N°15 02/12	N°16 09/12	N°17 16/12	N°18 23/12	N°19 16/12	N°20 23/12	... ...	MIN de la saison	Nb de bulletins en V	A	AR	C
Grandes rivières :																														
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17																				...					
Oise	Creil	32	25	20	17																				...					
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32																				...					
	Alfortville	64	48	41	36																				...					
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45																				...					
	Vernon	170	131	113	100																				...					
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11																				...					
Petites rivières :																														
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20																				...					
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75																				...					
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26																				...					
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5																				...					
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4																				...					
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1																				...					
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7		2,44																		...	2,4 le 29/08/24	1			
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55																				...					
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6																				...					
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13																				...					
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27		0,39																		...	0,39 le 28/08/24	1			
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71		1,04																		...	1,04 le 28/08/24	1			
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11																				...					
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0																				...					
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15																				...					
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36																				...					
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50																				...					
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,25	0,23																		...	0,23 le 28/08/24	2			
Réveillon	Férolles-Attilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012																				...					
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005																				...					
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22		0,33																		...	0,33 le 29/08/24	1			
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53																				...					
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20																				...					
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0																				...					
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																				...					
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																				...					
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,081	0,078	0,093																	...	0,078 le 28/08/24	1	2		
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22																				...					
	V					1	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	7				
	A					1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	2				
	AR					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	0				
	C					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	0				
	TOTAL / 35					2	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		9				

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Situation des Nappes

État des piézomètres

Tableau des tendances

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF) V	A	AR	C	N°2	N°3	N°4		Tendance moyenne
						25/08	01/09	08/09	15/09	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	45,85	45,73	45,84	le 14/09/2024	Stable →
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,15	68,97	68,78	le 14/09/2024	Baisse ↘
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,00	112,97	112,91	le 14/09/2024	Baisse ↘
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,13	76,11	76,00	le 14/09/2024	Baisse ↘
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,50	51,51	51,40	le 14/09/2024	Baisse ↘
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,75	137,68	137,70	le 14/09/2024	Stable →

En semaine 37, la tendance des points de suivi est globalement à la baisse. A Buhy et Saint-Martin-Chennetron, le niveau se stabilise temporairement par les pluies. Le dernier niveau enregistré à Bréval est de 112,91 m NGF, soit environ 20 cm au-dessus du seuil de vigilance.

Carte de la région

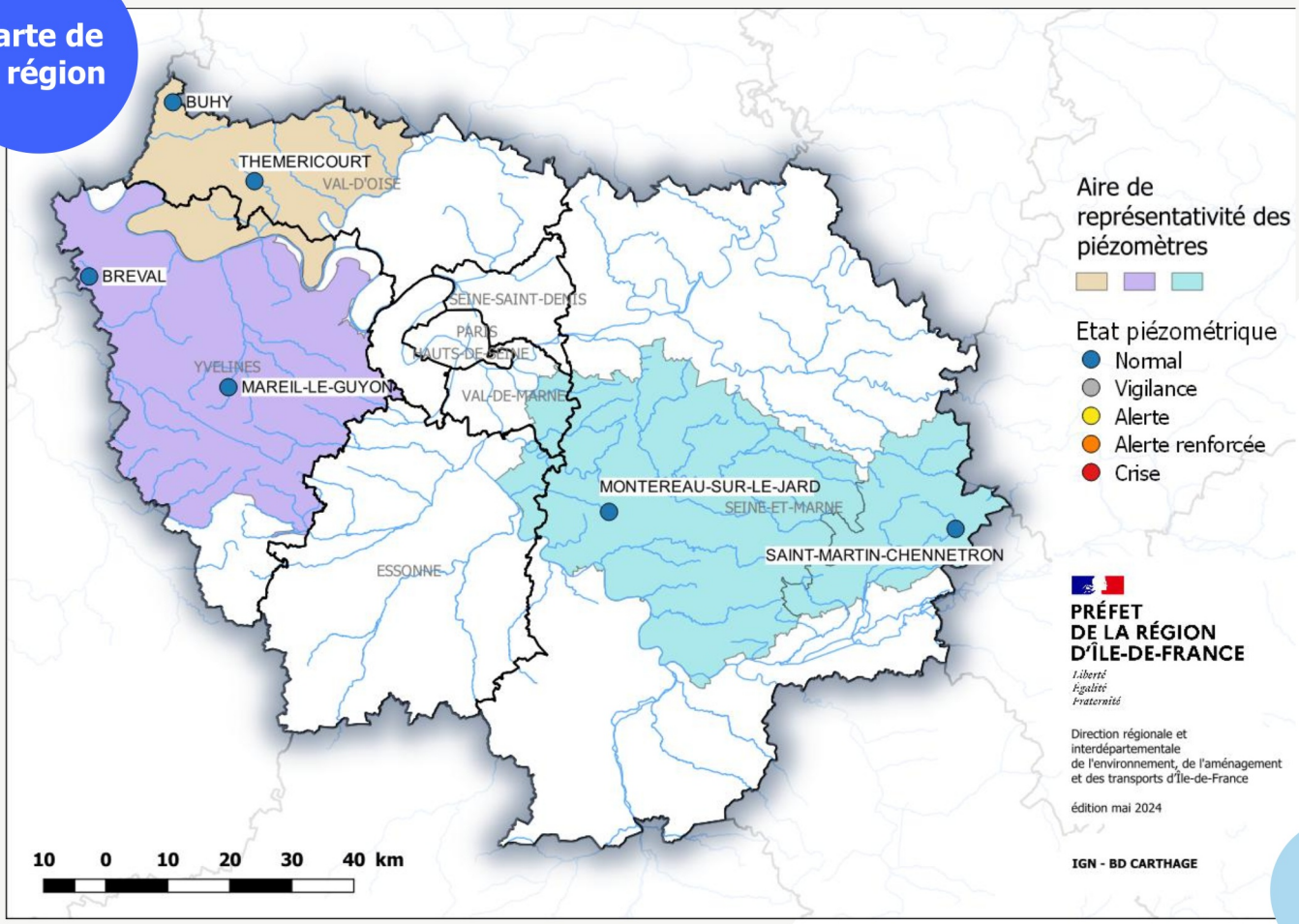

Situation des Nappes

Bilan annuel des piézomètres

Saison d'étiage 2024

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF) V	A	AR	C	Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'étiage N°1 26/08	N°2 02/09	N°3 09/09	N°4 16/09	MIN de la saison	Nb de bulletins en V	A	AR	C
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,14	45,85	45,73	45,84	45,73 le 05/09/2024	0	0	0	0
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,33	69,15	68,97	68,78	68,78 le 14/09/2024	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,05	113,00	112,97	112,91	112,91 le 14/09/2024	0	0	0	0
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,17	76,13	76,11	76,00	76,00 le 14/09/2024	0	0	0	0
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,51	51,50	51,51	51,40	51,40 le 14/09/2024	0	0	0	0
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,88	137,75	137,68	137,70	137,68 le 04/09/2024	0	0	0	0

V	0	0	0	0
A	0	0	0	0
AR	0	0	0	0
C	0	0	0	0
TOTAL / 6	0	0	0	0

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Prochain bulletin

étiage d' Île-de-France

24 septembre 2024

Tout savoir sur l'étiage en Île-de-France

Liens utiles

L'étiage sur internet

- **DRIEAT**
  http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html
- **DREAL Normandie**
  http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html
- **DREAL Centre - Val de Loire**
  http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html

Données rivières en ligne

http://www.hydro.eaufrance.fr/

Données nappes en ligne

http://ades.eaufrance.fr/

Observatoire national des étiages

http://onde.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

https://vigieau.gouv.fr/

Contact

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr